

Intégration en architecture et urbanisme

Michel Woitrin

Citer ce document / Cite this document :

Woitrin Michel. Intégration en architecture et urbanisme. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°5, 1979. pp. 14-26;

doi : <https://doi.org/10.3406/aru.1979.971>

https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1979_num_5_1_971

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Intégration en architecture et urbanisme

Michel Woitrin *

La parole est donnée ici, non pas à un architecte de profession, mais à un universitaire, économiste de formation que les hasards de l'existence ont amené à concevoir les principes et à lancer la réalisation de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve, en Belgique, et le site de Louvain-en-Woluwe.

Face aux problèmes posés par M. Boudon, il réagit en généraliste responsable d'une opération urbaine et, par là, architecturale : d'où sans doute une extension du problème de l'intégration, par-delà le propos architectural.

Comme il y a des spécialistes de l'analyse des conflits dans l'appropriation de l'espace architectural, il doit y

avoir des spécialistes de l'intégration ou de la solution plus ou moins adéquate des conflits : cette fonction est essentielle au niveau de l'action si l'on veut que des projets, malgré les contradictions qu'ils comportent, prennent forme.

Ainsi, si l'on demande au responsable d'une opération urbaine quel est le mot unique qu'il choisit pour décrire le problème, il fera sans doute choix du mot « intégration »¹. Le mot est commode, car susceptible d'une grande plasticité, mais il est cependant signifiant surtout si l'on veut bien l'analyser aux divers niveaux de son contenu.

Je partirai d'une définition de l'intégration qui me paraît efficace, même si aucun dictionnaire ne la suggère telle quelle. Dans ce texte, intégration

* Administrateur général de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

1. Philippe BOUDON, Philippe DESHAYES, Claude NEDELEC, *Intégrations et Architecture. La ville de Louvain-la-Neuve...* A R E A, Paris, 1978, p. 5.

signifie : insertion efficace d'un élément dans un ensemble. Et l'on verra que les moyens d'intégration sont multiples — jusqu'au paradoxe.

Cette convention avec le lecteur permet d'analyser l'intégration à divers niveaux qu'il est essentiel de distinguer :

— le niveau « architecture », qui permet de traiter de l'intégration architecturale et morphologique ;

— le niveau « urbanisme », qui traite de l'intégration urbanistique et fonctionnelle ;

— le niveau « socio-économique », qui traite de l'intégration sociale au sens large.

La distinction de ces niveaux s'impose, non seulement au niveau de l'analyse intellectuelle, mais au niveau du projet de réalisation, d'où le danger de l'« urbatecture ». (Voir article de M. Boudon.)

Il doit apparaître ultérieurement que ce mot, ainsi compris, ne suggère aucunement une contrainte qui exclurait le changement incessant, le dynamisme qui caractérisent tout corps social : insertion efficace ne veut pas dire « absence de tensions ». Les tensions qui naissent du problème de l'intégration à ses divers niveaux sont sources de mouvement. On peut même concevoir une non-intégration volontariste, conçue en vue de favoriser le mouvement.

L'intégration architecturale

Le problème de l'insertion d'un bâtiment déterminé, avec ses volumes et ses formes, dans un ensemble d'autres bâtiments, est sans doute celui qui est le mieux perçu par le public : « ce bâtiment ne convient pas à cet endroit », « cette architecture *jure* avec celle des autres bâtiments », « ce bâtiment est beau, vu à l'état isolé, mais il *ne va pas* ici », « il n'y a pas adéquation au lieu, ou, en tout cas, à l'environnement ».

Pour trop de personnes, intégration architecturale signifie unicité de l'architecture, ce qui serait un appauvrissement. On exige qu'il n'y ait que des bâtiments modernes auprès de bâtiments baroques. C'est là une conception trop facile, sécurisante, de l'inté-

gration architecturale. L'intégration ne peut signifier la disparition de l'identité du bâtiment, dans la répétition architecturale. On peut concevoir une intégration morphologique par le respect des volumes sans le respect des styles : c'est déjà une garantie très importante d'une insertion harmonieuse.

Le mérite de l'intégration architecturale réussie se situe dans une insertion subtilement efficace d'une architecture différente ou de volumes différents dans un ensemble architectural ; plus loin même, je suggère qu'il peut y avoir intégration dans la différence, c'est-à-dire une rupture volontariste et signifiante.

Il est temps d'illustrer ce propos :

il y a intégration morphologique dans le cas de ces villages ou petites villes françaises, italiennes ou anglaises où aucun volume ne se distingue de manière insupportable dans l'ensemble défini ; il y a intégration morphologique dans ces quartiers de Paris (ou de Louvain-la-Neuve) où le tapis urbain s'étend sans rupture grâce au nombre d'étages assez constant, à des corniches qui respectent plus ou moins fidèlement les alignements des niveaux.

Les dégâts que provoque l'émergence de tours disparates dans le tissu urbain illustrent bien l'importance de ce premier niveau de l'intégration

morphologique ; un des exemples les plus mauvais que l'on puisse donner est évidemment Bruxelles, où toute la ville est abîmée par des formes inconciliables avec l'ensemble urbain. Mais quelle admirable intégration architecturale et morphologique est réalisée par ailleurs, sur la Grand-Place de Bruxelles ! Paris a mieux réglé le problème en n'acceptant que quelques erreurs de ce type (genre tour Montparnasse), grâce au rejet vers l'ensemble de la Défense des tours, peut-être inévitables, de la grande ville. Paris avait d'ailleurs digéré la tour Eiffel.

Je voudrais cependant plaider

Louvain-la-Neuve, place de l'Université. Au fond, la rue des Wallons.



qu'une bonne intégration architecturale (c'est-à-dire insertion efficace dans l'ensemble) peut très bien accepter une rupture localisée par rapport à l'ensemble environnant, lorsqu'elle est justifiée.

La bibliothèque de la place des Sciences, à Louvain-la-Neuve, est une rupture du point de vue des volumes et des formes architecturales, avec le tissu urbain environnant : je crois cependant qu'il y a « insertion efficace », car cette rupture se veut significative. Il s'agissait de marquer la présence universitaire au sein de ce quartier, d'assurer un geste architectural. C'est ce que j'appellerais volontiers le principe de l'Acropole ou le principe de la cathédrale, qui consiste à brandir un signal architectural, par rupture avec un contexte urbain plus humble et calme ; le bâtiment veut faire passer un message. Après le message religieux de l'Acropole ou de la cathédrale, il peut y avoir des messages laïcs ou universitaires à exprimer.

Je crois que la brutalité de la rupture contribue à l'efficacité de la signification. C'est pourquoi on peut regretter que les petites maisons qui se blottissaient contre les bases des cathédrales, au moyen âge, aient généralement disparu (excepté à la cathédrale de Tournai, où quelques-unes ont été reconstituées dans des proportions que j'appellerais harmonieuses) ; il est bon qu'il y ait un quartier populaire de Placca à la base de l'Acropole, comme il y a un quartier de Sa Pena à la base de l'« Acropole » d'Ibiza (Delt Vila). On peut regretter aussi que les temples doriques de Sicile, à Segeste et Selinonte, apparaissent comme des

musées dans le désert au lieu de vivre comme le Panthéon dans Rome.

Il est très important de conserver le principe du jaillissement de la cathédrale ou de l'Acropole par-dessus les toits, afin de conserver toute sa valeur d'expression à la volonté de rupture.

Dans le même esprit de rupture voulue, la « Mémé » (Maison médicale) des étudiants en médecine, à Louvain-en-Woluwe, peut trouver sa justification, quoique fort controversée ; on peut prétendre qu'il était urgent de rompre, même radicalement, avec l'architecture orthogonale des cliniques universitaires et de l'École de santé publique. Cette volonté de rupture pose un problème très délicat d'intégration aux étapes ultérieures, et les problèmes ne sont pas simplement architecturaux : ils relèvent vite de la psychosociologie, comme le montre la contestation estudiantine.

On pourrait, dans ce cas tout particulièrement, parler d'intégration par impertinence, le mot s'appliquant bien à la psychologie de l'architecte. Mais, par sa nature, une intégration par rupture doit être limitée en quantité, d'où l'importance de doser, suivant les principes d'une médecine homéopathique, les quantités d'« architecture de rupture ».

Je prends le risque de classer dans cette intégration par rupture le cas très discuté du Centre Pompidou : je crois que, sous la réserve de quelques angles de vue discutables et inévitables, le geste de la raffinerie technologique dans le tissu de Paris est un rappel brutal du monde technique actuel qui se révèle efficace, à en juger par l'inté-

rêt de foule suscité par ce monument². Pour moi, il peut y avoir intégration architecturale, puisqu'il y aurait ici une insertion socialement efficace (je n'ai pas dit harmonieuse ni esthétique) dans l'ensemble urbain.

Il y a des ruptures architecturales qui ne méritent pas le nom d'intégration : à Louvain-la-Neuve, l'ensemble de béton préfabriqué des bâtiments de botanique, zoologie, biologie, agronomie illustre bien la « non-intégration » architecturale. Il n'était pas nécessaire que la zoologie exprime plus brutalement sa présence dans le tissu de la ville universitaire que la chimie, le génie civil ou l'électricité ; et surtout, si l'on souhaite s'exprimer, il faut le faire à une dose plus limitée pour mériter le mot d'insertion efficace. Le drame est que la vue aérienne de Louvain-la-Neuve, très valable à beaucoup de points de vue, est ternie de manière irrémédiable par ce premier plan (lorsqu'on a, en avion, la lumière dans le dos) d'une masse répétitive et en rupture avec l'environnement architectural. Aux environs immédiats, l'intégration par rupture qu'illustre l'implantation du complexe du cyclotron, « hors les murs », me paraît justifiée et réussie.

Dans le cas de Louvain-la-Neuve, comme l'intégration urbanistique devait être très exigeante, il était important d'assurer une sorte de dés-intégration architecturale, c'est-à-dire la multiplicité des architectes et des

architectures, d'autant plus qu'un supplément de cohérence et d'unicité était déjà assuré par le biais du matériau de plus en plus dominant, brique et ardoise. Il y avait donc place pour des intégrations par rupture, mais savamment limitées.

Le problème de l'intégration architecturale se pose pour beaucoup de bâtiments à Harvard (Cambridge, USA) : de nombreux bâtiments, beaux ou intéressants (Le Corbusier, Yamasaki...), ne sont pas intégrables dans l'espace disponible. (Voir Boudon.) Ce sont des bâtiments pour lesquels on aurait dû pouvoir organiser une sorte de festival de l'architecture en les répartissant sur un vaste campus où chacun aurait pu mettre en valeur son identité ; on aurait alors réussi un musée vivant de l'architecture contemporaine, comme on réussit des expositions de sculptures en plein air. On fait parfaitement cohabiter dans un parc les sculptures de Moore et de Pomodoro, à condition que les distances suffisantes ou des écrans de verdure permettent à chacun de reprendre son souffle en passant d'un maître à l'autre. Ce problème de l'intégration adéquate de beaux bâtiments se pose dans plusieurs universités américaines riches, qui ont pu se permettre quelques monuments d'architec-

2. J. AUTIN, *la France des bâtisseurs. Vingt siècles d'architecture*, Perrin, Paris, 1978, p. 337-338 et ailleurs, où l'on trouve des jugements « sages » sur bien des problèmes d'intégration à travers l'histoire de l'architecture.

ture, notamment à Princeton, Chicago, etc.

A côté de l'intégration-rupture, plus ou moins bien réussie, il y a aussi l'intégration par la discrétion. Cambridge (Angleterre) comporte de nombreuses réussites en la matière : le Wolfsson Building de Trinity College, qui cache une architecture résolument contemporaine derrière quelques maisons de Trinity Street ; le Science Building, qui insère ses structures très fonctionnelles derrière les apparences d'une Downing Street inchangée, sont de bons exemples. Sachons d'ailleurs accepter quelques audaces : la Wren Library a dû poser quelques problèmes d'intégration à Trinity College en son temps, et le Fellows' Building, à King's College, pourrait encore en poser (mais n'en pose pas, à mon avis) auprès de King's Chapel.

De manière générale, Oxford et Cambridge de 1979 soulèvent d'excellents problèmes d'intégration architecturale, posés souvent audacieusement et souvent réussis. Ils méritent une étude exhaustive.

Reste le problème de l'intégration architecturale de beaux bâtiments comme la Lever House, le Seagram Building, le Guggenheim Museum, à New York. Ma réaction est que l'âme de New York (à laquelle je suis sensible) consiste précisément dans cette agression renouvelée du neuf au milieu d'un tissu urbain qui n'exprime guère un passé, mais un mouvement perpétuel. New York me paraît typiquement

la ville qui peut et doit accepter le défi permanent des nouveaux bâtiments, sans avoir à se préoccuper ni du style ni même des dimensions du voisin. New York est de toute manière une symphonie fantastique (celle du nouveau monde), parfois grandiloquente comme Dvorak ou Berlioz. Mais il y a des moments où l'on attend Berlioz et non pas Bach.

Mais ce qui est bon pour New York serait simplement intolérable ailleurs : pensons un instant au drame que serait l'insertion d'un Seagram Building à, passons à l'extrême, Venise.

Il y a des villes en ébullition (même si elles ont la fièvre de la maladie) : New York, Toronto — et il y a des villes qui ont choisi le calme et le soin du passé : Bruges, Venise, Lucca, Auxerre, Bath, York.

Il reste un dernier problème d'intégration architecturale : c'est celui du bâtiment isolé (et non pas de la ville) dans le paysage : les petits temples de l'amour dans un parc à la française, les réminiscences classiques dans un parc à l'anglaise. Délicieux jeux de l'esprit et de l'œil, vous êtes insérés efficacement dans l'ensemble qui assure le dialogue de l'homme et de la nature. On a pu dire que « la maison naît du sol ». F. L. Wright : où peut-on mieux le vivre qu'en Toscane, où chaque petit mamelon de paysage secrète sa ferme ou sa résidence, accentuation spontanée mais discrète des ondulations harmonieuses du paysage ?

Intégration urbanistique

Cette terminologie construite signifie que l'on examine le problème de l'intégration, non plus au niveau du bâtiment, mais au niveau de l'ensemble de la ville. Cela pose le problème de l'insertion, non pas seulement morphologique, mais fonctionnelle ; c'est aussi le problème de l'insertion de la ville dans un ensemble plus vaste, la conurbation ou le paysage. De ce point de vue, il apparaît que l'intégration efficace exige à la fois la densité et l'identité de l'élément urbain.

Tout d'abord, l'insertion fonctionnelle dans l'ensemble que constitue la ville requiert la densité du bâti : le concept même d'« urbain » et d'« intégration » suggère la réunion sur un espace restreint des divers services que la vie en société peut assurer. L'histoire même du développement des villes n'est que l'agglutination, pour diverses raisons (sécurité, efficacité commerciale), des habitats épars qui caractérisent les campagnes.

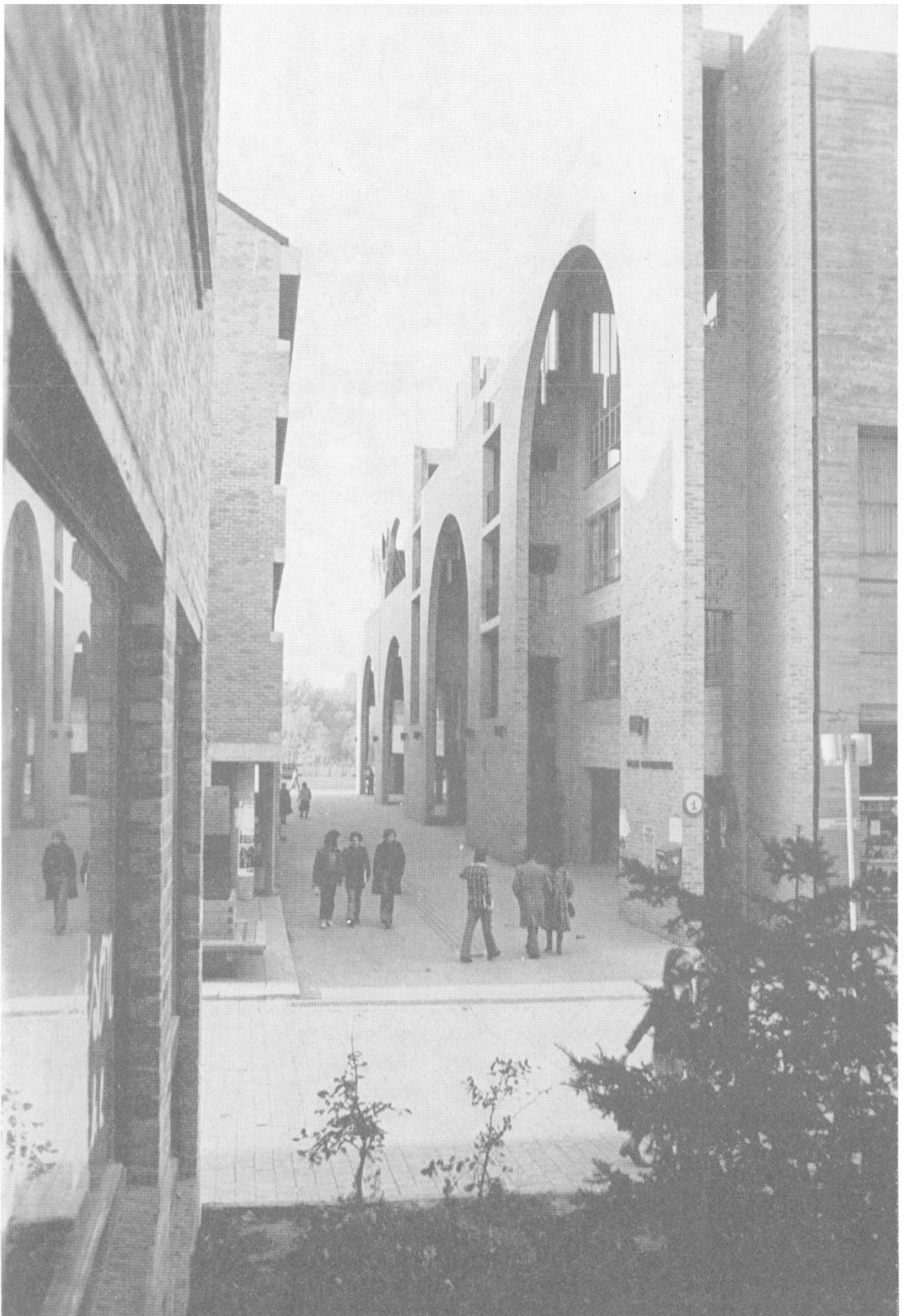
La ville se justifie par son efficacité sociale, les économies d'échelle qu'elle permet. En s'inspirant du vocabulaire des économistes, on pourrait parler de multiplicateur urbain, *urban multiplier*, c'est-à-dire de la multiplication des avantages que trouvent les hommes lorsqu'ils s'assemblent : cet effet multiplicateur bénéfique a cependant ses limites au-delà de l'optimum de

dimension, souvent dépassé actuellement, avec ses conséquences : le gigantisme, la criminalité, la paupérisation.

Une organisation adéquate de l'intégration urbanistique est donc l'opposé du gigantisme, mais aussi du suburbain interminable ou de l'infra-urbain. C'est la négation du développement extensif, donc automobile, du type Los Angeles (avant les efforts limités, et difficiles à ce stade, d'y créer un cœur de ville). Or, une ville, comme tout corps humain, a désespérément besoin d'un cœur, et l'existence d'un cœur urbain suppose une densité suffisante qui assure un accès facile et multiple au cœur. Un cœur doit être vivifié par l'afflux incessant d'un sang chaud. Il faut identifier le cœur en lui donnant même un nom qui illustre sa fonction : agora, grand-rue, grand-place... La pérennité des fonctions éternelles à travers les formes de l'architecture se confirme : la grand-place en hémicycle près du City Hall de Boston me suggère invinciblement l'irremplaçable place de Sienne.

Cette exigence de densité, excluant la domination de l'automobile, semble particulièrement bien réalisée dans le cas de Louvain-la-Neuve. Cet essai de ville universitaire nouvelle illustre aussi comment on peut tenter d'harmoniser les exigences de la fonctionnalité universitaire et celle d'une ville pensée pour l'avenir³ : la superposition du sociogramme d'une université et du plan directeur de la ville universitaire

3. Michel WOITRIN, « Formation des hommes et Cadre de vie urbanistique », *ESSO Magazine*, 1979, 1, p. 15-20.



Louvain-la-Neuve, rue des Wallons. A droite, les Halles universitaires.
Le concept même d'«urbain» et d'«intégration» suggère la réunion sur un espace restreint des divers services que la vie en société peut assurer.

démontre bien comment les deux types d'exigence peuvent être intégrés.

L'intégration urbaine implique la chasse aux banlieues sans fin⁴ telles que l'on les ressent à Paris, à Londres et dans tant d'autres grandes villes, avec, semble-t-il, une exception pour Rome où le phénomène paraît avoir été mieux maîtrisé. L'intégration urbanistique suppose aussi une articulation bien coordonnée des diverses fonctions urbaines qu'il paraît logique de traiter sous le nom d'intégration sociale.

Mais, avant de revenir à ce concept élargi, il y a lieu de traiter ici de l'insertion de la ville dans le paysage ; c'est là que se pose le problème de l'identité : il est fondamental que la ville se définisse clairement dans le paysage en marquant une rupture, et non effilochée, entre la ville et la campagne. C'est à nouveau ce qui est voulu clairement à Louvain-la-Neuve et rendu plus solide grâce au système du « ring » automobile qui enserme la ville (comme en des remparts) et grâce à la proximité physique du bois de Lauzelle, barrière verte qui s'oppose à la prolifération de la ville.

L'intégration de la ville dans le paysage est une exigence à la fois esthétique et fonctionnelle, mais ici le mot « intégration », c'est-à-dire insertion « efficace », signifie à nouveau rupture nette entre la ville et le milieu extérieur. Cette rupture ne signifie aucune-

ment un viol du milieu naturel : au contraire, c'est une forme de respect de la nature. Un mérite de Louvain-la-Neuve consiste à assumer le cadre naturel ; celui-ci est un plateau légèrement creusé en amphithéâtre sur lequel on a « déposé » la ville en assurant la vue des quartiers hauts vers le centre-ville au bas de l'amphithéâtre — la scène de l'amphithéâtre étant réalisée à terme par le centre urbain prolongé par le plan d'eau du lac.

Cette lisibilité de l'identité est parfaitement réalisée dans les villes militaires (il y aurait un éloge à faire des villes militaires, bien qu'il soit un peu paradoxal que les militaires aient pu contribuer à la qualité de la vie). Cette identification claire apparaît dans les villes militaires et volontaristes (dues à la volonté ou à la puissance d'un homme). On en trouve de bons exemples à Aigues-Mortes, Villeneuve-sur-Yonne, Mirepoix, Neuf-Brisach, Pontivy, Richelieu, Raarden, etc.

Très heureusement, la simple existence de remparts pour des raisons de sécurité a pu longtemps assurer cette lisibilité de la ville dans la campagne : remparts du XII^e ou du XVI^e à Leuven, remparts de Saint-Paul-de-Vence, de Lucca, etc. Nous devons regretter la destruction des remparts de nos villes au XIX^e siècle, mais quel courage politique et économique, quel sens prospectif héroïque aurait-on dû exiger de nos autorités locales pour échapper à

4. Lewis MUMFORD, *the City in History*, New York, 1961, chap. 16 : « Suburbia and beyond », p. 565. Ce « classique » comporte d'admirables et de nombreuses illustrations critiques de quelques idées suggérées ici. (Traduction française : *la Cité à travers l'histoire*, Ed. du Seuil, Paris, 1964, 784 p., bibliographie.)

cet engouement général et aux exigences de la circulation !

L'intégration urbanistique, donc des fonctions, pose aussi le problème de l'insertion de grands ensembles fonctionnels dans le tissu urbain. Un beau cas est posé par l'insertion d'une université dans le contexte urbain pré-existant.

Deux cas contemporains, en Amérique du Nord, illustrent les difficultés de ce problème, que vivent aussi beaucoup de villes françaises ou anglaises, lorsque l'université n'est pas simplement rejetée hors les murs.

Je pense d'abord à l'université établie à Chicago Circle, à Chicago : une architecture traditionnelle admirable (Skidmore Owings et Merrill) ne permet pas de conclure qu'il y a insertion réussie, ni du point de vue architectural, ni du point de vue fonctionnel ; les relations souhaitables entre étudiants et professeurs (relégués dans l'Ivory Tower) et celles entre la communauté universitaire et la société

environnante ne paraissent pas facilitées par cette architecture sévère.

Au contraire, l'Université du Québec va ouvrir, en septembre 1979, à Montréal, le Village Saint-Denis : c'est un ensemble de bâtiments (en briques) connectés bien sûr au métro, intégrant une (relativement) vieille église en pierre grise, organisant un vaste espace couvert pour les réunions, et cela à l'emplacement de l'ancien Quartier latin de Montréal ; l'université revient au cœur de la ville où l'attendaient toujours les cafés de jeunes, plus ou moins délabrés, les boutiques des artistes. Et elle revient au cœur de la ville, pour mieux accomplir sa nouvelle fonction de recyclage, bien conforme aux exigences présentes de l'Université⁵, puisque le maximum de présence estudiantine se situe entre 17 et 20 heures. Cela me paraît un bon exemple d'intégration urbanistique fonctionnelle et même architecturale, puisqu'on a évité de faire un gratte-ciel de plus à Montréal, ce qui est méritoire.

Intégration sociale

Mais, en matière de bâtiments à construire, se pose le problème d'une insertion efficace à un niveau plus élevé et, en tout cas, plus général : celui de l'adéquation aux contraintes de la société — et je vise là les exi-

gences sociales au sens le plus large, c'est-à-dire sociologiques, psychologiques, mais aussi politiques, administratives, économiques. Je voudrais plaider que les architectes, les urbanistes, mais au minimum les respon-

5. Michel WOITRIN, « la Planification pour l'université de demain », *Revue internationale de gestion des établissements d'enseignement supérieur*, O C D E, Paris, septembre 1978, vol. 2, n° 2, p. 255-274.



Louvain-la-Neuve. Au premier plan, la place Galilée ; au fond, la place des Sciences et la Bibliothèque des sciences exactes.

La bibliothèque de la place des Sciences, à Louvain-la-Neuve, est une rupture, du point de vue des volumes et des formes architecturales, avec le tissu urbain environnant...

sables au sommet, sont tenus de ne pas ignorer ces dimensions de l'intégration. Trop de vastes projets sont entrepris sous des impulsions architecturales, urbanistiques ou politiques, qui sont la négation de cette insertion efficace. Je pense à Chandigarh dans le Pendjab, où Le Corbusier a eu la liberté, qu'il n'avait pas eue ailleurs, de concevoir du gigantesque à partir de zéro.

C'est, je crois, une grave responsabilité pour un homme de l'Occident d'avoir proposé un schéma directeur qui ne correspond absolument pas aux possibilités et aux attentes de l'Inde actuelle : énorme infrastructure automobile, ville très extensive, architecture monumentale et expressive, mais hors des moyens d'un pays pauvre. Je garde le souvenir de ces quelques îlots perdus dans le désert urbain où la vie

cherche à naître en dépit de l'impossibilité d'assurer la synergie des composantes. Non loin de là, les complexes d'habitations sociales à Jaipur conçus, me dit-on, par des architectes français au XVIII^e siècle, me paraissent de bons exemples d'architecture urbaine intégrée, avec leurs courettes intérieures, leurs escaliers multiples, leur densité.

En Occident même, combien de souffrances certaines sont promises pour de longues années dans des villes nouvelles, faute d'avoir senti qu'on ne peut lancer des bâtiments sans avoir bien mesuré les risques de type politique ou financier qui pèsent sur le projet. Aux Etats-Unis, Reston, près de Washington, bien pensé à beaucoup de points de vue, ne comportait pas encore d'équipement d'enseignement secondaire après dix ans d'existence.

Assurer l'insertion efficace du financier dans un projet urbanistique ne doit cependant pas entraîner le refus de « rêver grand » qui est souvent la condition de l'efficacité à long terme : il faut continuer à concevoir avec ambition, à un horizon lointain, mais en se tenant prêt à faire face, avec réalisme et imagination, aux impasses financières qu'implique tout « grand dessein ». Ne pas « intégrer » le financier dans la conception, c'est courir à la faillite ; se laisser dominer par le danger financier, c'est se condamner à la médiocrité. Versailles a été cons-

truit dans les difficultés financières (mais sans doute à un coût social fort élevé).

Il faut voir grand en connaissant les limites du possible : c'est une forme essentielle de l'intégration sociale d'un projet.

Nos moyens financiers étant actuellement limités, il y a sans doute lieu de limiter nos ambitions et d'être fort sélectif dans le choix de nos moyens, afin de rester efficace malgré tout. Par exemple, sachons mieux réanimer les villes existantes au lieu de lancer des villes nouvelles dans le désert ou d'établir de très belles universités (comme en Angleterre) à distance des villes anciennes aussi bien que des villes nouvelles⁶.

Pourquoi alors, me direz-vous, tenter Louvain-la-Neuve, en 1968 ? Parce que nulle part l'université n'avait été acceptée dans le cœur d'une ville existante ; parce qu'on a clairement prévenu que la création de toute ville nouvelle était un très grand risque (« on ne connaît pas de réussites totales ») ; parce qu'on avait la chance de combiner certains besoins de « ville nouvelle » (l'exode depuis Bruxelles vers le Brabant wallon) et le moteur d'une université existante et en expansion⁷. Ajoutons peut-être qu'il était simplement normal qu'une université procure à la commu-

6. *Idem*, « University Towns », *International Encyclopedia of Higher Education*, Jossey Bass, San Francisco, 1977, t. 9, p. 4102-4112.

7. *Idem*, « Louvain-la-Neuve et sa rationalité économique, sociale et politique », *Revue de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques*, Louvain-la-Neuve, septembre 1972, p. 4-12.

nauté le laboratoire d'expérimentation urbaine dont nous avons besoin aujourd'hui⁸.

Les douleurs de l'enfantement des villes nouvelles sont dues notamment au fait que l'on ne s'est pas suffisamment préoccupé de l'intégration sociale de la ville, c'est-à-dire la volonté sociale, politique, financière de la construire.

En conclusion, lorsqu'on prononce, en matière de construction, le mot clé « intégration », n'oublions jamais les divers niveaux auxquels il faut penser

l'intégration : bien sûr, il faut réaliser l'intégration architecturale morphologique, comme l'intégration urbanistique, fonctionnelle, mais il faut penser aussi l'intégration sociale, dans la cité, c'est-à-dire le politique, le financier, l'économique comme le sociologique ou le psychologique : par-delà le « microscopique » du bâtiment, il y a le macroscopique de la société. Partout il y a matière à intégration. Le rêve à poursuivre est que l'intégration soit efficace à *tous* ces niveaux.

Michel WOITRIN

8. *Idem*, « Louvain-la-Neuve. Une ville nouvelle pour une société nouvelle », *ESSO Magazine*, 1976, 2, p. 8 ; Siegfried GIEDION, *Espace, Temps, Architecture*, Denoël-Gonthier, Paris, 1978, t. I, p. 19 ; t. III, p. 204.
